



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNE
RENTRÉE
SPORTIVE**

C'EST TROP

**BON DE FAIRE
DU SPORT**

DOSSIER DE PRESSE



LA RELANCE DU SPORT

Après des mois de crise sanitaire qui ont considérablement impacté tout son écosystème, c'est enfin l'heure de la relance pour le monde sportif. Depuis le début de la pandémie, une baisse générale de l'activité physique et sportive dans notre pays a eu non seulement des conséquences sur la santé physique et mentale de nos concitoyens, mais les restrictions des conditions de pratique ont également fortement pesé sur les fédérations et associations sportives, qui ont accusé une perte moyenne de licenciés de l'ordre de 30 %. Le sport professionnel et les loisirs sportifs marchands ont également été fortement impactés par la crise sanitaire.

Il est temps de retrouver le bonheur, le plaisir, l'envie de pratiquer son sport ou d'en découvrir de nouveaux. Le sport est indispensable à tout âge, et en particulier pour notre jeunesse. Les dojos, les gymnases, les salles de fitness ont à nouveau ouvert leurs portes pour accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent se (re)mettre au sport, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Et pour les petits comme les grands, la rentrée sera le moment de s'inscrire dans un club. Lieu de pratique, mais surtout lieu de vie et d'éducation, le club est aussi une famille, un cadre protecteur et émancipateur dans lequel chacun peut s'épanouir et trouver sa place.

Après avoir déjà consacré plus de 6 milliards d'aides économiques au secteur, le Gouvernement a engagé un plan de relance du sport inédit, souhaité par le Président de la République, qui se traduit par :

- le lancement d'une **campagne de communication nationale** valorisant le rôle essentiel du sport pour la santé et incitant les Français à pratiquer une activité sportive régulière ;
- le déploiement du **Pass'Sport** doté de 100 M€ afin d'aider 5,4 millions d'enfants à s'inscrire dans un club sportif à la rentrée de septembre grâce à une aide de 50 € par enfant (sous conditions de ressources) ;
- le **plan de relance** Sport doté de 122 millions d'euros va également continuer à se déployer pour dynamiser l'emploi sportif, soutenir les associations, accélérer la transformation numérique des fédérations et la transition écologique des équipements sportifs.

LA CAMPAGNE
« C'EST TROP BON DE FAIRE DU SPORT »

page 5

PASS'SPORT

page 11

FRANCE RELANCE :
LE PLAN DE RELANCE DU SPORT

page 15



LA CAMPAGNE « C'EST TROP BON DE FAIRE DU SPORT »

Le Gouvernement lance dès le mois d'août 2021, dans la foulée des Jeux Olympiques de Tokyo et à quelques jours des Paralympiques, une campagne de communication inédite en faveur de la pratique sportive. Il s'agit de la première initiative de cette nature portée au niveau gouvernemental pour encourager les Français à se (re)mettre au sport, notamment de façon encadrée, dans le contexte de l'après-crise et dans la perspective de la rentrée. À trois ans des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024, notre pays affirme son engagement en faveur du sport.

Placée sous le sceau du plaisir, du bien-être physique et mental, cette campagne à 360°, intitulée « C'est trop bon de faire du sport », se décline en TV, radio, digital et affichage. Elle met en scène le sport du quotidien sous toutes ses formes (associatif, loisirs marchands, auto-organisé), à tous les âges de la vie et dans tous les milieux.

Cette campagne raconte quelques bonnes raisons de se mettre ou se remettre au sport. Parce que c'est un univers convivial, parce qu'il joue un rôle social et économique. Et parce qu'il participe à la santé publique, qu'il lutte contre les effets de la sédentarité.

Témoignant de la mobilisation de l'État, cette campagne se veut incitative et nourrit l'ambition de s'inscrire dans la lignée des actions sur la lutte contre le tabagisme ou en faveur de la Sécurité Routière.

La mise en place d'une campagne annuelle de communication valorisant la pratique d'une activité physique à la rentrée est également un engagement de l'État pris dans le cadre du Comité Interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Partenaires de la campagne : Santé Publique France, Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport.

Réalisation : Babel, Madame Bovary et Grand Bazar.

La campagne « C'est trop bon de faire du sport » est accompagnée d'une page web dédiée pour aider les usagers à trouver la discipline sportive qui leur convient.

Le site « Le bon sport pour moi » sera lancé d'ici début septembre pour donner plus d'informations sur les différentes disciplines proposées en France et encourager les Français à trouver la pratique qui leur convient au moyen d'un quiz interactif. En attendant, retrouvez l'ensemble des éléments sur le site sports.gouv.fr

LE DÉTAIL DE LA CAMPAGNE « C'EST TROP BON DE FAIRE DU SPORT »

FILMS

À partir du 16 août

- 1 film de 60 secondes disponible sur le compte Youtube du Gouvernement (<https://youtu.be/w768EQ5heHg>).



Du 15 août au 5 septembre

- 1 film de 45 secondes ;
- 2 films de 30 secondes ;
- 4 films de 15 secondes diffusés sur Facebook, Snapchat, Tiktok...

Diffusés sur les chaînes nationales (TF1, France télévisions, M6, Canal+), chaînes thématiques sport, réseaux Team Media, Viacom, Mediawan.

AFFICHAGE

À partir du 23 août (1 semaine)

- Réseau MEDIATRANSPORTS - 20 faces (2m²).

À partir du 23 août (1 semaine)

- Réseau MEDIATRANSPORTS - 526 écrans (1920*1080) en France.

À partir du 23 août (1 semaine)

- Réseau CLEAR CHANNEL - 532 écrans ;
- Réseau SMARTMEDIA - 60 écrans (64*110).

À partir du 25 août (1 semaine)

- Réseau CLEAR CHANNEL - 3 900 faces (8m²) et 1 798 faces (2m²) en France.

Du 25 au 31 août

- Grand écran à la Défense.

RADIO

Du 13 au 28 août

- Diffusion de 2 spots de 30 secondes sur les radios généralistes (France Info, RMC...), radios musicales (NRJ, Fun Radio, Nostalgie, RTL2, Virgin Radio, Chérie FM, etc), et radio des réseaux autoroutes (107.7).

Retrouvez tous ces éléments dans notre kit de communication :
[wimi-kit-de-communication](#)





CHAQUE
JOUR
LE PLAISIR
GRANDIT

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



PREMIER
CLUB
DEUXIÈME
FAMILLE

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



IL N'Y A PAS
D'ÂGE POUR
SE JETER
À L'EAU

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



PROFITEZ
DE VOTRE
NOUVEL
OPEN SPACE

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



PAS SOUPLE
MAIS TRÈS
DÉTENDUE

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



LE SEUL BUT
QUI COMPTE
SE RETROUVER

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



MÊME
LES HÉROS
PEUVENT
REPARTIR
DE ZÉRO

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



BIENVENUE
À TOI
NOUVEAU
MUSCLE

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



TOUS
ÉGAUX
TOUS
SPORTIFS

C'EST TROP
BON DE FAIRE
DU SPORT



PASS SPORT



La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.



Qu'est-ce que le « Pass'Sport » ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.



À qui s'adresse le « Pass'Sport » ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ;
- dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).



Comment cela fonctionne ?

3,3 millions de familles, dont les enfants sont éligibles au Pass'Sport, vont recevoir cet été un courrier du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour les informer du dispositif.

Sur présentation de ce courrier auprès de l'association sportive de son choix, le jeune pourra obtenir une réduction de 50 euros sur son inscription dans le club.

Cette aide est cumulable avec les aides similaires mises en place localement par les collectivités.

Plus d'information sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport



Les clubs, ce sont les athlètes qui en parlent le mieux

Dès le 16 août, le ministère chargé des Sports et le Comité National Olympique et Sportif Français diffuseront une série de témoignages d'athlètes médaillés aux Jeux Olympiques de Tokyo incitant les Français à s'inscrire en club et utiliser leur Pass'Sport à l'image de : **Teddy Riner** et **Clarisse Agbegnenou** (judo), **Romain Cannone** (escrime) ou encore **Laura Tarantola** et **Claire Bové** (aviron)...

Une opération similaire sera conduite par le ministère chargé des Sports en association avec le Comité Paralympique et Sportif Français à l'issue des jeux Paralympiques de Tokyo début septembre.



FRANCE RELANCE : LE PLAN DE RELANCE DU SPORT



Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, le soutien apporté par l'État au secteur du sport représente près de 6,5 Mds€.

En complément des aides d'urgence, le Gouvernement consacre un volet de France Relance au sport doté de 122 M€.

Ce plan de relance sectoriel a pour objectif de dynamiser l'emploi sportif, stimuler la transformation numérique des fédérations, renforcer la reprise d'activités des associations locales et accompagner la rénovation énergétique des équipements sportifs. Le budget dédié à la rénovation énergétique et à la modernisation des équipements sportifs est doté de **50 millions d'euros**. Les 33 lauréats du volet national (25 millions d'euros) sont désormais connus.

Des mesures spécifiques pour booster l'apprentissage ont également été déployées dans le cadre du plan #1jeune1solution. Pour inciter les employeurs à recruter des apprentis, une aide exceptionnelle leur est désormais attribuée à hauteur de 5 000 € pour le recrutement d'apprentis mineurs et de 8 000 € pour le recrutement d'apprentis majeurs préparant un diplôme de niveau master (niveau 7) ou inférieur. Cette aide exceptionnelle, qui couvre 100 % du salaire minimum des apprentis de 16 à 20 ans et 80 % du salaire des apprentis de 21 à 25 ans révolus la première année du contrat, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. La limite d'âge d'accès à l'apprentissage a été repoussée à 29 ans révolus et même plus pour certains publics (sportifs de haut-niveau...).





Rénovation énergétique de grande ampleur de la piscine municipale de Villeneuve-la-Garenne (92) subventionnée dans le cadre du Plan de relance en matière de rénovation énergétique et de modernisation des équipements sportifs

La commune de Villeneuve-la-Garenne entreprend une rénovation énergétique de sa piscine municipale, pour un coût total de 1,1 M€. Cette piscine, construite dans les années 1970, comprend un bassin de 50 m à moitié couvert et un bassin d'apprentissage. Il permet la pratique de trois associations locales (natation, plongée et aqua-forme) et de 2 200 élèves des établissements scolaires de la ville. Une mise en conformité de la chaufferie, la couverture du bassin extérieur, ainsi que le changement de l'éclairage sont prévus, permettant d'atteindre une baisse de la consommation d'énergie de l'ordre de 39 % et une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 61 %. Situé à proximité d'un QPV, cet équipement rénové permettra ainsi d'accueillir un public plus nombreux, dans ce territoire carencé en piscines. L'Agence nationale du Sport a attribué une subvention de 870 000 € pour la réalisation de ce projet avec des crédits publics.

Projet porté par la fédération française de Taekwondo et subventionné au titre du plan France Relance – volet transformation numérique des fédérations

La FF Taekwondo développe une appli smartphone connectée qui permet de se connecter avec de multiples plastrons électroniques en même temps. Les plastrons peuvent être personnalisables et avec une sensibilité de détection de coups aménagée pour s'adapter aussi bien à des débutants, des enfants ou des sportifs plus aguerris. L'appli, une fois connectée, permet la constitution d'équipes par couleur et différents usages. En mode « combat » avec un décompte de points classiques par touche, soit une présentation plus ludique sous forme de barre de vie. En mode entraînement pendant lequel les plastrons sont utilisés comme des « sacs de frappe » posés sur un support permettant de travailler la précision avec des points attribués au fur et à mesure des frappes.

L'outil combiné plastron/ appli peut être utilisé aussi bien en activité périscolaire qu'en appui au travail technique et de performance.

Ce projet est subventionné à hauteur de 63 000 € par l'Agence nationale du Sport avec des crédits publics.

Garence RIMIZE (agent de développement) recrutée par Sport Alim (EPGV 93) dans le cadre du plan #1jeune1solution

Titulaire d'une carte professionnelle pour exercer dans le domaine APA, Garence RIMIZE possède la double compétence de l'encadrement des APA et du développement des projets dans ce domaine spécifique. Son profil est en parfaite adéquation avec les besoins de l'association Sport Alim qui lutte contre l'inactivité, la sédentarité chez les personnes atteintes (ALD) et handicaps et qui a décidé de proposer à la jeune femme son premier CDI dans le cadre du plan #1jeune1solution.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

pass **COVID-19** sanitaire

UTILISATION DU PASS SANITAIRE

L'ensemble du secteur sportif est concerné par la mise en œuvre du pass sanitaire depuis juillet 2021. Depuis le 9 août, la présentation du pass sanitaire pour les pratiquants comme les spectateurs dans une enceinte sportive est obligatoire dès le premier entrant.

Les fédérations sportives, ligues professionnelles, loisirs sportifs marchands sont mobilisés aux côtés du ministère chargé des Sports pour donner des explications sur le pass sanitaire et appeler leurs licenciés, bénévoles et supporters à se faire vacciner afin de préserver l'activité sportive pour tous et partout.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)



[GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire)



0 800 130 000
(appel gratuit)

CONTACTS PRESSE

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS SECRÉTARIAT PRESSE

01 40 45 91 06

sec.presse.sports@sports.gouv.fr

www.sports.gouv.fr

